

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERSTRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 91.072.639, un actif net de D : 90.912.444 et un bénéfice de la période de D : 1.180.581.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2024 ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2024, ainsi

que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières.
La SICAV a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 Octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	46 263 593	44 251 926	43 800 648
Obligations et valeurs assimilées		42 370 625	40 849 812	41 051 020
Titres OPCVM		3 892 968	3 402 114	2 749 628
Placements monétaires et disponibilités		44 794 371	24 356 809	17 777 538
Placements monétaires	5	33 112 771	17 918 134	12 974 901
Disponibilités		11 681 600	6 438 675	4 802 637
Créances d'exploitation	6	14 675	1 457 234	648 704
TOTAL ACTIF		91 072 639	70 065 970	62 226 890

PASSIF

Opérateurs créditeurs	7	154 458	186 253	141 767
Autres créditeurs divers	8	5 737	6 463	1 731 704
TOTAL PASSIF		160 195	192 716	1 873 471

ACTIF NET

Capital	9	86 210 339	66 472 930	56 470 731
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieures		724	282	239
Sommes distribuables de l'exercice en cours		4 701 382	3 400 041	3 882 449
ACTIF NET		90 912 444	69 873 254	60 353 419
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		91 072 639	70 065 970	62 226 890

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

<i>Note</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Année 2023</i>	
Revenus du portefeuille-titres	10	724 114	2 347 343	643 797	1 994 259	2 723 970
Revenus des obligations et valeurs assimilées		724 114	2 148 568	643 797	1 876 212	2 605 923
Revenus des titres OPCVM		-	198 775	-	118 047	118 047
Revenus des placements monétaires	11	258 072	627 649	153 701	465 695	695 113
Revenus des prises en pension		324 012	1 048 069	799 283	1 301 449	1 563 573
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 306 198	4 023 061	1 596 781	3 761 403	4 982 656
Charges de gestion des placements	12	(155 051)	(454 624)	(186 847)	(442 844)	(585 205)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 151 147	3 568 437	1 409 934	3 318 559	4 397 451
Autres charges	13	(23 659)	(70 573)	(50 696)	(99 445)	(124 808)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 127 488	3 497 864	1 359 238	3 219 114	4 272 643
Régularisation du résultat d'exploitation		729 159	1 203 517	(505 085)	180 927	(390 194)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 856 647	4 701 382	854 153	3 400 041	3 882 449
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(729 159)	(1 203 517)	505 085	(180 927)	390 194
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		52 460	133 883	36 891	(86 287)	(51 644)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		634	(164 195)	27 889	132 276	167 951
RESULTAT DE LA PERIODE		1 180 581	3 467 552	1 424 018	3 265 103	4 388 950

(*) Compte tenu d'un reclassement de D : 3.268 correspondant aux intérêts échus sur des pensions livrées présentés au 31 mars 2020 parmi les intérêts sur obligations.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Année 2023</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	1 180 581	3 467 552	1 424 018	3 265 103	4 388 950
Résultat d'exploitation	1 127 488	3 497 864	1 359 238	3 219 114	4 272 643
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	52 460	133 883	36 891	(86 287)	(51 644)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	634	(164 195)	27 889	132 276	167 951
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(5 036 194)	-	(2 400 272)	(2 400 272)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	11 023 479	32 127 667	(8 577 329)	6 015 332	(4 628 350)
Souscriptions					
- Capital	71 458 271	193 489 861	114 378 520	263 922 891	301 820 953
- Régularisation des sommes non distribuables	(41 269)	(49 235)	(42 519)	(35 516)	(8 026)
- Régularisation des sommes distribuables	3 410 784	11 525 914	4 653 526	12 086 317	14 365 833
Rachats					
- Capital	(61 169 335)	(163 727 656)	(122 446 875)	(257 730 584)	(305 696 293)
- Régularisation des sommes non distribuables	46 567	56 950	38 663	(2 669)	(35 029)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 681 539)	(9 168 167)	(5 158 645)	(12 225 108)	(15 075 788)
VARIATION DE L'ACTIF NET	12 204 060	30 559 025	(7 153 311)	6 880 163	(2 639 672)
ACTIF NET					
En début de période	78 708 384	60 353 419	77 026 564	62 993 091	62 993 091
En fin de période	90 912 444	90 912 444	69 873 254	69 873 254	60 353 419
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	738 466	549 111	725 691	586 843	586 843
En fin de période	838 514	838 514	647 134	647 134	549 111
VALEUR LIQUIDATIVE	108,421	108,421	107,973	107,973	109,911
Taux de rendement	1,72%	5,08%	1,73%	4,91%	6,71%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 SEPTEMBRE 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent,

au 30 Septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2024 à D : 46.263.593 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% Actif net
-	Obligations et valeurs assimilées		41 505 071	42 370 625	46,61%
	Obligation de sociétés		16 143 849	16 659 822	18,33%
TN0007780075	ABC TUNISIE 2020-1	196	11 996	12 295	0,01%
TN0003600582	ATB SUB 2009 B2	10 000	333 289	339 065	0,37%
TN0004700720	ATL 2017-2 C 7.95%	5 000	100 000	103 712	0,11%
TN0004700712	ATL SUB2017 TF 7.9%	15 000	300 000	318 180	0,35%
TNA4HARL4UU5	BH BANK SUB 2021-02 D TMM+2.9	13 500	1 350 000	1 461 704	1,61%
TN0001901065	BH SUB 2018-1 CC 8%	10 000	1 000 000	1 028 760	1,13%
TN0001300607	BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	495 000	495 884	0,55%
TN0001300623	BTE 2011 B TF 6.25%	31 000	1 240 000	1 279 804	1,41%
TN0002601011	EO STB 2008/1	6 500	234 000	241 114	0,27%
TN0007310444	HL 2017-3 8.25% B TF	2 500	50 000	52 246	0,06%
TN0007310535	HL 2020-2 TF 10.6% 5 ANS	19 000	761 105	817 983	0,90%
TN77U54Q5NV3	HL 2022-1 ATF 9.6.% 5 ANS	2 690	160 459	166 911	0,18%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-1 A TF 10.75% 5 ANS	20 000	1 600 000	1 670 880	1,84%
TNAQSF8ZD1W1	HL 2024-1 A TF 10.70% 5 ANS	19 330	1 933 000	2 004 629	2,21%
TN0002601029	STB 2008/2	40 000	250 000	258 032	0,28%
TNR0O99VZUY8	TL 2022-02 TV TMM+2.75%	10 000	800 000	864 904	0,95%

TN4SCYEXIVYX	TLF 2024-02 TF10.5 % 5 ANS	50 000	5 000 000	5 016 113	5,52%
TN0003900263	UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	525 000	527 604	0,58%
	Emprunts national		18 486 127	18 656 017	20,52%
TNIZ090I5G66	EMP NAT T-3 2022 -C TMM+2.40%	120 000	12 000 000	12 040 982	13,24%
TNVFSFLG1FH4	EMP NAT T-4 2022 -C TMM+2.25%	9 000	900 000	963 576	1,06%
TN85TI1TIY25	EMP NAT T-1 2024 -C TMM+1.95%	8 000	800 000	839 738	0,92%
TNVI299YK4C1	EMP NAT T-3 2023 -A TMM+1.7%	100 000	978 588	981 788	1,08%
TN0LAJZU8LX6	EMP NAT T-3 2023 -C TMM+1.95%	36 500	3 650 000	3 661 904	4,03%
TNGVARQJO7Y7	EMP NAT T-4 2023 -A 9.75% TF	16 466	157 539	168 030	0,18%
	Bons du trésor assimilables		6 875 095	7 054 786	7,76%
TN0008000622	BTA 10 ANS 6.3% MARS 2026	2 000	1 983 403	2 039 741	2,24%
TN0008000606	BTA 12 ANS 6.7% AVRIL 2028	5 000	4 891 692	5 015 045	5,52%
	Titres OPCVM		3 892 968	3 892 968	4,28%
TNKJ23DMA3N1	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	8 450	1 041 403	1 041 403	1,15%
TNF4K5BAEMO1	FIDELITY SICAV PLUS	13 750	2 065 800	2 065 800	2,27%
TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	489	67 976	67 976	0,07%
TN0004200937	GO SICAV	2 923	425 761	425 761	0,47%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE	1 366	145 898	145 898	0,16%
TN0003600418	SANADET	1 297	146 129	146 129	0,16%
	TOTAL		45 398 039	46 263 593	50,89%
	Pourcentage par rapport au total actifs				50,80%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2024 à D : 33.112.771 se détaillant comme suit :

Code ISIN			Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% actif net
	<u>Certificats de dépôt</u>		18 289 172	18 375 854	20,21%
TN79L7RJX414	Certificat de dépôt AB au 07/10/2024 (au taux de 8,99%)	10 jours	8 982 065	8 989 239	9,89%
TNQBY7VCBAZ4	Certificat de dépôt BTL au 07/10/2024 (au taux de 9,5%)	10 jours	5 987 367	5 992 420	6,59%
TNOEYFG1TVJ3	Certificat de dépôt BNA au 13/02/2025 (au taux de 10,77%)	230 jours	3 319 740	3 394 195	3,73%
	<u>Comptes à terme</u>		5 750 000	6 018 892	6,62%
	Placement BTL au 05/06/2025 (au TMM)	360 jours	240 000	244 742	0,27%
	Placement BTL au 10/02/2025 (au TMM)	360 jours	100 000	103 977	0,11%
	Placement BTL au 14/08/2025 (au TMM)	360 jours	260 000	261 957	0,29%
	Placement BTL au 21/11/2024 (au TMM)	363 jours	150 000	158 160	0,17%
	Placement BH au 20/02/2025 (au taux fixe 10.97%)	350 jours	5 000 000	5 250 056	5,77%
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>		8 499 168	8 718 025	9,59%
	Pension livrée BNA au 17/02/2025 (au taux de 9,76%)		4 999 168	5 217 210	5,74%
	Pension livrée ATB au 03/10/2024 (au taux de 8,99%)		1 500 000	1 500 345	1,65%
	Pension livrée ATB au 04/10/2024 (au taux de 8,99%)		2 000 000	2 000 470	2,20%
TOTAL			32 538 340	33 112 771	36,42%
Pourcentage par rapport au total des actifs					36,36%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à D : 14.675 , contre un solde de D : 1.457.234 , à la même date de l'exercice 2023 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	9 149	24 170	29 833
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	-	17 500	6 001
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	10 038	-
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées ⁽¹⁾	200 000	200 000	200 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM ⁽¹⁾	(200 000)	(200 000)	(200 000)
Billet de trésorerie AETECH échu et non payé ⁽²⁾	1 400 000	1 400 000	1 400 000
Remboursement de la première tranche par MAC SA ⁽²⁾	(1 400 000)	-	(800 000)
Intérêts à recevoir sur billet de trésorerie AETECH ⁽²⁾	-	-	7 344
Autres débiteurs	5 526	5 526	5 526
Total	14 675	1 457 234	648 704

(1) L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.

Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne.

Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

(2) Billet de trésorerie émis par la société AETECH et échu le 10 juillet 2023. MAC SA a payé la SICAV l'intégralité du montant en deux tranches. La première tranche de 800 KDT, a été encaissée le 06 novembre 2023 ; et la deuxième tranche de 600 KDT, a été encaissée le 20 Juin 2024.

Les intérêts ont été décomptés sur le montant restant dû du billet de trésorerie et à partir de la date d'échéance de la première tranche soit le 10 juillet 2023, au taux nominal de 10% l'an.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2024 à D : 154.458 , contre D : 186.253, à la même date de l'exercice 2023 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Rémunération du gestionnaire	154 458	186 253	141 767
Total	154 458	186 253	141 767

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à D : 5.737 , contre D : 6.463, au 30/09/2023 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevance du CMF	5	6	5
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	737	463	317
	-	-	1 726
			387
Total	5 737	6 463	1 731 704

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2024, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2023

Montant	56 470 731
Nombre de titres	549 111
Nombre d'actionnaires	1 450

Souscriptions réalisées

Montant	193 489 861
Nombre de titres émis	1 881 465
Nombre d'actionnaires nouveaux	54

Rachats effectués

Montant	(163 727 656)
Nombre de titres rachetés	(1 592 062)
Nombre d'actionnaires sortants	(156)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	133 883
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(164 195)
Régularisation des sommes non distribuables	7 715

Capital au 30-09-2024

Montant	86 210 339
Nombre de titres	838 514
Nombre d'actionnaires	1 348

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2024 à D : 724.114 , contre D : 643.797 pour la même période de l'exercice 2023 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/07 au 30/09/202 4</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/202 4</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/202 3</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/202 3</i>	Année 2023
<u>Revenus des obligations</u>	<u>246 697</u>	<u>747 744</u>	<u>265 718</u>	<u>780 329</u>	<u>1 122 775</u>
-					
- Intérêts	246 697	747 744	265 718	780 329	1 122 775
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>477 417</u>	<u>1 400 824</u>	<u>378 079</u>	<u>1 095 883</u>	<u>1 483 148</u>
-					
- Intérêts des BTA et emprunt national	477 417	1 400 824	378 079	1 095 883	1 483 148
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u> -</u>	<u>198 775</u>	<u> -</u>	<u>118 047</u>	<u>118 047</u>
-					
- Dividendes	-	198 775	-	118 047	118 047
TOTAL	724 114	2 347 343	643 797	1 994 259	2 723 970

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2024 à D : 258.072 , contre D : 153.701 pour la même période de l'exercice 2023, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	Année 2023
Intérêts des billets de trésorerie	-	22 426	2 769	60 452	103 338
Intérêts des comptes à terme	122 659	359 992	121 141	321 334	442 092
Intérêts des dépôts à vue	7 933	18 502	500	33 877	57 341
Intérêts des certificats de dépôt	127 480	226 729	17 291	50 032	92 342
TOTAL	258 072	627 649	153 701	465 695	695 113

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024 à D : 155.051, contre D : 186.847 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023, et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	Année 2023
Rémunération de gestionnaire	155 051	454 624	186 847	442 844	585 205
TOTAL	155 051	454 624	186 847	442 844	585 205

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2024 à D : 23.659 , contre D : 50.696 , pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2024</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	Année 2023
Redevance du CMF	17 373	50 938	20 935	49 618	65 569
Services bancaires et assimilés	6	21	60	305	334
Commission sur pensions livrées (*)	6 280	19 613	29 701	49 122	58 505
Autres	-	-	-	400	400
TOTAL	23 659	70 573	50 696	99 445	124 808

(*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.